
Renseignements sur l'avocat ou avocate

Nom :

N° d'avocat à AJO :

N° d'avocat au BDLO :

Remarque : Vous pouvez obtenir le texte des normes régissant les avocats de service au bureau de district ou sur le site Web d'AJO à http://www.legalaid.on.ca/fr/info/panel_standards.asp.

Partie 1 : Expérience pertinente minimale

je possède l'expérience minimale ou l'équivalence requise par AJO, conformément à l'article 5A des Normes régissant les avocats de service en droit criminel (adultes et adolescents)

Inscription conditionnelle

Je ne possède pas l'expérience spécialisée requise par AJO et je demande au directeur général d'autoriser mon inscription conditionnelle en considération de ce qui suit :

J'ai participé de façon importante à des affaires en droit criminel;

J'ai une expérience importante à titre d'avocat de service en droit criminel;

Je suis nouvellement admis(e) au barreau (ou durant l'année passée) et

- a) J'ai travaillé en rotation à titre de stagiaire dans le domaine du droit criminel, ou
- b) Je m'engage à suivre une formation en droit criminel, selon les directives du directeur général.

Je ne possède pas l'expérience spécialisée requise par AJO et je ne réponds pas aux conditions requises pour une exemption mais je m'engage à acquérir l'expérience minimale requise ou à satisfaire aux conditions d'exemption dans un délai d'un an.

Partie 2 : Période d'essai et apprentissage par observation

J'accepte de faire l'objet d'une période d'essai de trois mois durant laquelle j'observerai un avocat de service chevronné, pendant une durée déterminée par le directeur général, à l'issue de quoi je recevrai une évaluation de mon rendement.

Partie 3 : Perfectionnement professionnel obligatoire

Je m'engage à suivre au moins 6 heures par an de formation professionnelle continue en droit criminel

Je m'engage à participer à des programmes de formation administrative et procédurale en rapport avec le rôle des avocats de service.

Je demande au directeur général de m'exempter de ces programmes de formation parce que j'ai démontré mon aptitude à respecter les exigences administratives et procédurales d'AJO.

J'accepte de me conformer en permanence aux normes d'AJO relatives à l'inscription et au maintien sur la liste des avocats de service.

En cochant cette case, je confirme que j'ai lu et compris les exigences énoncées dans les normes et que les renseignements ci-dessus sont exacts et véridiques.

Signature:

Date:

Envoyer ce formulaire par la poste ou par télécopieur au bureau de district de l'Aide juridique Ontario.

Les renseignements personnels demandés dans ce formulaire sont recueillis en vertu de l'article 84 de la Loi sur les services d'aide juridique et seront utilisés afin de déterminer si la personne concernée satisfait aux normes requises pour son inscription et son maintien sur la liste, ainsi que pour la création et la gestion des listes d'avocats par les bureaux de districts. Les questions à ce sujet doivent être adressées à la coordinatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, 40, rue Dundas Ouest, bureau 200, Toronto (Ontario) M5G 2H1; 416 979-1446 or 1 800 668-8258

RÉSERVÉ À L'USAGE INTERNE

Approbation - liste de avocats de avocats de service en droit criminel

Signature:

Date: